

LA SENNE " GUEZENNEC " OU FILET TOURNANT DE SAINT-GUÉNOLÉ

par E. P. PRIOL

Le premier engin de ce genre qui fit son apparition en eaux bretonnes, fut la grande senne Belot, en 1873. Elle fut proscrite dès 1878, les captures trop abondantes ayant provoqué l'effondrement des cours.

Cette première senne avait pour unique objet la pêche des sprats, toujours abondants en baie de Douarnenez à longueur d'année, surtout pendant la période hivernale.

Or, la baie d'Audierne, plus ouverte, voit la disparition totale (ou presque) des clupéides en décembre ou janvier, mois où, en période normale, l'activité de la pêche du sprat atteint son maximum à Douarnenez.

Dès la fin du 19^{me} siècle, des essais furent tentés par les pêcheurs de St-Guénolé pour capturer la sardine qui abonde en baie d'Audierne pendant la période automnale, tandis que les coups de vent du sud et du sud-ouest font rage. A l'origine, l'engin adopté par ces marins consistait en filets droits, à sardine, agrandis au moyen de pièces rapportées sur la longueur et la profondeur. Mais on s'aperçut très vite que de tels filets demeureraient inefficaces en raison de leur fragilité et il fallut tenter de cerner les bancs de poissons avec des engins plus résistants ; sennes Belot ou Guezennec, qui firent leur apparition à St-Guénolé vers 1906 et qui, depuis lors, s'y sont maintenues en dépit des véhémentes protestations des marins des autres ports avoisinants.

Mais, à cette même époque, fin du 19^{me} siècle et début du 20^{me}, qui vit apparaître le filet tournant, le poisson fut d'une telle abondance en baie d'Audierne qu'il en résulta un avilissement des prix. Le mille de sardines, porté à l'usine dans des paniers de 200 poissons descendit parfois à 5 francs et même au-dessous. La pêche estivale ne nourrit plus son homme et il arriva parfois (et le fait se reproduit encore) que la sardine demeurât en baie d'Audierne jusqu'en novembre, décembre et même janvier, alors qu'elle avait disparu des côtes finistériennes.

De par sa position géographique, St-Guénolé, havre naturel, quoique périlleux, accessible par gros temps à ses seuls marins, est un port privilégié pendant la mauvaise saison automnale, alors que sévissent les tempêtes du sud et du sud-ouest. Les bancs de sardine poussant bout au vent, viennent chercher un abri relatif le long des roches jusqu'à la baie de la Torche. Qu'une accalmie vienne à se produire, les marins de ce port, toujours aux aguets, ont vite fait de sauter dans l'annexe où sont entassés filets et appâts. En quelques coups d'avirons, ils ont gagné les lieux de pêche, laissant au mouillage le bateau principal qui les rejoindra plus tard, car le temps presse. Toute la flottille s'égaille en baie, suivie de celle de Kéridy. Bien souvent, l'ouragan reprend avec une violence accrue ; les bateaux de Kéridy doivent rebrousser chemin, par vent contraire, ceux de St-Guénolé regagnent rapidement leur port. Nous avons vu revenir dans des cas semblables des annexes chargées à « couler bas » dont la sortie n'avait pas duré une heure.

Par contre, quand les vents du sud et du sud-ouest ont donné, la mer demeure quelque temps houleuse et les bateaux d'Audierne ne peuvent songer à franchir la barre de sables mouvants.

Les pêches miraculeuses effectuées en fin de saison par les Guénolistes étaient vite connues et les acheteurs d'affluer pour s'adjuger les apports au prix fort. En décembre 1919, il nous a été donné de voir le prix de la sardine de belle taille dépasser la somme, fantastique pour l'époque, de 100 frs le mille. Tous ces apports allaient à la marée.

Depuis lors, des changements importants sont survenus : motorisation des bateaux et des transports routiers qui facilitent à la fois la capture et l'écoulement de la pêche, mais la position de St-Guénolé est restée la même et ce port, berceau de la senne tournante, lui est resté profondément attaché.

Partie de St-Guénolé, pays d'origine, la senne tournante a vu augmenter le nombre de ses adeptes sous l'impulsion de certains industriels intéressés. A Douélan, une société fit, en 1943, l'acquisition de quelques filets tournants qu'elle mit à la disposition des pêcheurs locaux. Ceux-ci montrèrent peu d'enthousiasme pour cet engin nouveau dont ils ignoraient la manœuvre.

En 1944, cette même société fit venir de Kéridy-Penmarch des spécialistes de la senne Guezennec qui devaient démontrer aux « indigènes » l'efficacité de l'engin. L'équipage était assuré d'un fixe et intéressé à la pêche. Leur choix n'avait, peut-être, pas été très heureux, les captures furent maigres et l'expérience peu concluante.

Elle fut reprise en 1946 par les pêcheurs de Douélan et de Brigneau qui, eux aussi, ont à leur disposition des filets fournis par une usine de conserve ; il s'y adaptèrent facilement et l'adoptèrent.

Cette même année, pour la première fois, le bolinche senne Guézennec, plus grand, de 120 mètres de long environ, fit son apparition en baie d'Audierne.

Essayons d'établir un parallèle entre le filet droit de la sardine et le filet tournant dont la vogue croît sans cesse en Bretagne.

LES CARACTERISTIQUES DU FILET DROIT

Cet engin de pêche consiste essentiellement en une nappe uniforme de filet arachnéen, en fil de lin, d'un maillage unique. On appelle « moule » du filet à sardines la distance qui sépare 5 nœuds consécutifs d'une portion de filet tendu ; ce maillage représente donc en réalité le périmètre d'une maille quelconque pour un filet donné.

Le moule des filets à sardine va de 40 à 76 mm. et varie de 2 en 2 mm. La nappe des filets de 40 à 54 mm. a une profondeur de 500 mailles pour une longueur de 45 à 54 mètres qui, cordée, se réduit à 24 ou 27 mètres. Les filets de 56 à 76 mm., pour une profondeur égale ne comptent que 400 mailles.

La corde supérieure de chaque filet est garnie de 450 à 500 lièges verticaux, soit carrés, soit circulaires dont les arêtes ont été soigneusement parées au couteau par l'équipage. La corde inférieure n'est pas lestée, mais elle porte un certain nombre (3 ou 4) de cordelettes pouvant former nœuds coulants dans lesquels sont passés des galets destinés à maintenir le filet dans la position verticale en dépit de la force du courant.

Le rôle de ce filet est nettement passif, puisqu'il dérive lentement au gré du courant. Le patron pêcheur met son filet à l'eau après avoir appâté avec de la farine d'arachide délayée dans de l'eau; puis avec de la roque, c'est-à-dire des œufs de morue,

de maquereau ou hareng, débarrassés de leur enveloppe ovarienne et délayés également dans de l'eau de mer jusqu'à consistance pâteuse.

Le poisson attiré par l'appât « lève ». Comme cette roque est lancée le long de la corde de liège aussi loin que possible, les œufs, dont la densité se rapproche de celle de l'eau de mer, demeurent plus ou moins longtemps en suspension ; c'est en les poursuivant que la sardine « maille ».

Les inconvénients. — Bien souvent, le patron aux aguets se rend compte que la sardine est présente, qu'elle « travaille », mais ne maille pas. Le poisson, s'il est d'une taille supérieure au moule du filet mis à l'eau, heurte les mailles sans s'y prendre ; s'il est d'une taille nettement inférieure à ce moule, il traverse la maille indemne.

Dans un cas comme dans l'autre, il est nécessaire de rentrer l'engin pour le remplacer par un autre d'un moule jugé efficace. D'où perte de temps, d'appât et nécessité absolue, pour chaque armateur ou équipage, d'avoir à sa disposition un minimum de 50 filets droits représentant à l'heure actuelle un capital considérable, un simple filet droit coûtant en moyenne de 4 à 5.000 francs

Ce filet, si fragile, en raison de l'extrême ténuité du fil qui le constitue, est d'un entretien très onéreux. Qu'un squalo ou un cétacé happe le poisson maillé, il enlève, ce faisant, une surface plus ou moins grande de filet qu'il faudra faire ramener au port par un spécialiste dont le travail est bien rétribué.

Tous les filets utilisés à la pêche doivent être séchés le jour même. Toutes les semaines, le samedi généralement, c'est la corvée de la tannée qui prolonge la vie de l'engin.

Outre sa passivité, on peut reprocher encore au filet droit la pauvreté des espèces capturées. En fait, ce sont exclusivement des clupéides avec parfois du maquereau de petite taille et toujours en petit nombre.

LE FILET TOURNANT

Description. — Le filet tournant de St-Guérolé (en breton « Rouet dro » ou « Sarc'h rouz ») est utilisé en baie d'Audierne depuis 1906 et n'a subi depuis cette date que des modifications de détail.

Actuellement, il est constitué par une nappe qui mesure, cordée, 44 mètres de longueur et 16 mètres de chute aux extrémités absolument symétriques. Au milieu du filet, la chute est de 18 mètres par l'addition d'un « foc » à sa partie inférieure. A sa partie supérieure et en son milieu, se trouve le sac destiné à contenir tout le poisson cerné par l'engin. Ce sac d'une surface de 8 à 10 m² est fabriqué avec du coton de 9 fils, son maillage étant de 40 mm. Le reste de la nappe est du moule 42-44, en coton de 6 fils afin qu'elle soit plus légère, partant, plus maniable.

Le filet est maintenu en surface par des lièges à raison de 8 à 10 au mètre courant. Sa caractéristique principale est d'avoir aux deux côtés verticaux des anneaux (4 à 6) de 4 à 5 cm de diamètre dans lesquels passent des cordes ou coulisses de 30 m. environ chacune.

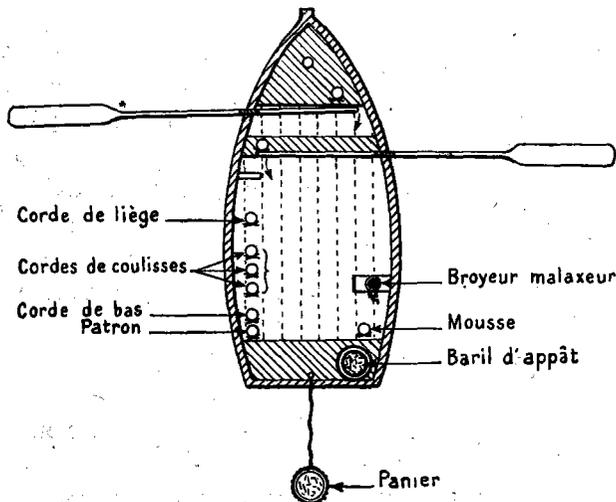
La corde de bas n'est plombée qu'à ses extrémités. Pour former le sac, on y a fixé deux ou trois pattes d'oie également plombées, auxquelles sont reliées des cordes de tirage de 30 m environ chacune, destinées à ramener à bord toute la partie inférieure du filet, une fois le cercle fermé.

MISE EN PÊCHE.

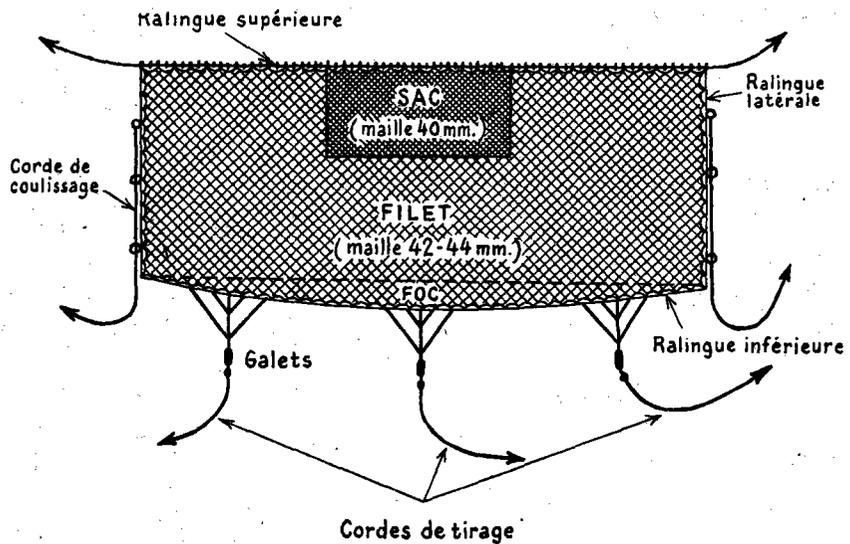
Les pinasses remorquant leur annexe quittent le port avant le lever du jour et se dispersent dans la baie, chaque patron mettant le cap sur le lieu qu'il estime devoir être le plus productif. L'endroit atteint, le moteur est stoppé, l'équipage (8/9 hommes) embarque dans l'annexe, ne laissant à bord du bateau principal que deux hommes pour la manœuvre.

Tout comme pour le filet droit, il faut d'abord essayer de lever le poisson en jetant à la mer de la farine d'arachide. Un panier ou autre flotteur est lancé et maintenu à quelques mètres à l'arrière de l'annexe ; c'est en direction de ce flotteur que le patron appâte sans cesse, les rameurs veillant à maintenir constamment le panier dans l'axe de l'embarcation quelles que soient la direction et la force du courant. C'est autour de ce panier que se rassemblera le banc de poisson que l'on espère capturer.

Le patron surveille attentivement la surface de l'eau dans l'espoir d'y voir apparaître des bulles d'air, indice certain de la présence de sardines. Cette certitude acquise, il lance de la rogue aux alentours du panier témoin. Le reste de l'équipage a mis à l'eau des lignes à main pour s'assurer de la présence de maquereaux. Si ces derniers dominent, la rogue destinée à la sardine, est remplacée par de la chair de maquereau passée au broyeur-malaxeur dont les scombres sont si friands.



lens de rotation des aiguilles d'une montre, le côté tribord à l'intérieur du cercle que l'on va décrire, pour revenir dans la mesure du possible au point de départ. Tant que



Dès que le patron estime avoir attiré dans la zone particulièrement appâtée une quantité suffisante de poisson, il fait mettre le filet tournant à l'eau après avoir, au préalable, rentré le flotteur-témoin dont la position sera le centre du cercle que l'on va décrire avec l'engin dont le filet et les cordages sont parés à être mouillés toujours à la même place à babord de l'annexe entre le patron et le rameur de l'aviron tribord.

Le canot effectue la manœuvre d'encerclement en se déplaçant aussi rapidement que possible, toujours dans

ce cercle n'est pas bouclé le patron appâte constamment et toujours vers le centre, de façon à y maintenir le poisson et plus encore peut-être pour troubler l'eau de la zone que l'on veut cerner.

Notons que les sardiniers du Maroc que nous avons vus à l'œuvre se servent, dans ce même but, non pas de rogue, mais de son que le patron jette à pleines brassées durant toute l'évolution du bateau. Ce son empêche la sardine de s'apercevoir de la présence de l'engin ; il contribue même à la maintenir en place puisque des estomacs de sardines pêchées de cette façon contenaient du son.

La phase la plus délicate de l'opération n'est pas de fermer la boucle, mais de former la poche. A un signal du patron, les hommes tirent de toutes leurs forces sur les coulisses d'abord, puis sur les cordes des pattes d'oie, afin de fermer le fond du sac aussi rapidement que possible. Dès que le poisson, la sardine surtout, se rend compte d'une anomalie dans son

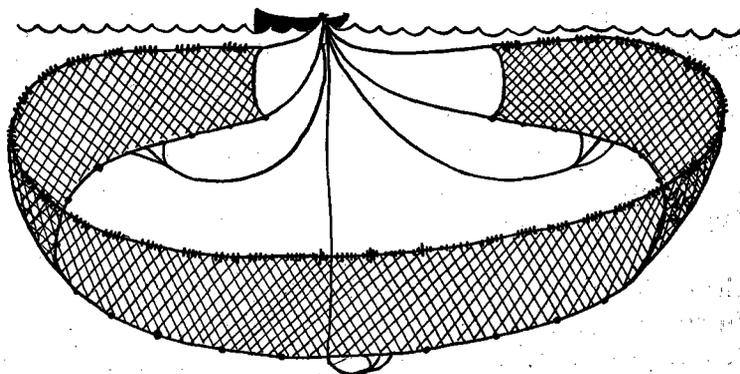


Fig. 3. — La senne en pêche

« milieu », elle pique instantanément à la verticale et disparaît si elle ne trouve pas un obstacle à sa fuite. Si la poche est fermée, elle revient vers la surface, après avoir buté dans le filet et n'essaie pas de fuir horizontalement.

Les extrémités de l'engin sont ramenées à bord, puis progressivement le reste du filet pour ne laisser dans l'eau, tout contre le canot, que la poche dans laquelle le spécialiste puise le poisson soit au panier à anse, soit, depuis quelques années, avec un havenot en forme de raquette à manche très court. Pendant cette opération, deux de ses camarades lui tiennent levée au-dessus de la tête, la partie de la corde liée au sac.

Le poisson, quel qu'il soit, est versé directement au fond de l'annexe où il ne frétille que quelques instants. Une certaine quantité d'eau pénètre en même temps dans le bateau. Il convient de l'éliminer au plus vite si l'on veut présenter à la vente une marchandise impeccable.

Selon l'importance des traits, ce mouvement d'encerclément est répété plus ou moins souvent, au même lieu ou ailleurs selon le rendement. Si ce dernier est très bon, le poisson demeure au fond du canot jusqu'à la rentrée au port ; s'il est faible, on fait signe au bateau principal qui approche et prend livraison des captures après chaque trait. Celles-ci sont mises en caissettes sur le pont, à l'abri d'un prélat jusqu'à la fin de la sortie.

La pêche à la senne donne un rendement maximum avant le lever du soleil et à la tombée de la nuit ; les heures chaudes donnent très peu tout comme le calme plat.

Avantages de la Senne GUEZENNEC

Par ses dimensions relativement restreintes, comparées au bolinche ou au cercos, la senne Guézennec est un passe-partout qui peut être employé efficacement et sans risques

non seulement en baie d'Audierne, mais dans toutes les baies, car les marins d'une région connaissent tous les hauts fonds ainsi que l'emplacement exact des épaves susceptibles de détériorer leur filet.

Elle est d'un prix d'acquisition relativement modéré (40 à 50.000 francs), de beaucoup inférieur à celui que représenterait à l'heure actuelle l'acquisition d'un double jeu de filets droits (50 au moins) valant chacun de 4 à 5.000 francs.

Sa nappe de coton de 6 ou 9 fils, est bien moins fragile que celle des filets bleus ; elle n'est pas souvent attaquée par les squales ou par les cétacés (marsouins ou bélugas) et demeure moins délicate à ramender que le filet droit.

Chaque soir, en regagnant le port, l'équipage tend le filet tournant sur le mât de misaine, rabattu à 75° environ vers la passerelle de navigation. Une fois la semaine, le vendredi soir ou plutôt dès le samedi matin, l'engin est étendu pour séchage ou tannage sur le « Ménez ».

Enfin, et surtout, la senne GUEZENNEC capture toutes les espèces qui intéressent les industriels de la conserve ou les mareyeurs, avec le minimum de dépenses d'appât et dans le temps le plus court.

Quand la sardine abonde en baie, elle est appâtée tout comme pour la pêche au filet droit d'abord avec de la farine d'arachide, puis avec de la rogue. S'il s'agit de capturer du maquereau, la rogue est remplacée par une pâtée de maquereaux ou chinchards que l'on passe vivants au hache-viande ou moulin fixé sur le banc arrière de l'annexe. C'est l'appât idéal qui « enrage » le maquereau et que le patron distribue généreusement pour obtenir le meilleur rendement.

Il est certain que le filet tournant plus que tout autre convient, par la modicité relative de son prix d'achat, par sa manœuvre vite apprise, son économie d'appât et l'importance éventuelle de ses captures, à la pêche des espèces saisonnières pélagiques qui trouvent leur utilisation intégrale dans toutes les usines des ports atlantiques.

Inconvénients et critiques. — Cet engin a des détracteurs parmi certaines populations maritimes et aussi parmi certains représentants de l'industrie des conserves.

Pour certains marins, en particulier à Douarnenez, le filet tournant « tue le métier » en donnant des possibilités de très fortes captures qui, généralisées, amèneraient disent-ils, un avilissement des prix et un abaissement du standard de vie du pêcheur sardinier. Pourtant, ce même marin douarneniste emploie de longue date, pour la capture du sprat en baie, une senne qui ne diffère que très peu du filet tournant de St-Guénolé.

D'ailleurs, tous les Douarnenistes ne partagent pas cet avis, car ils sont nombreux à St-Jean-de-Luz et à Arcachon à se servir du bolinche ; de même que ce sont encore des Douarnenistes travaillant au bolinche qui alimentent en sardine les usines de conserves de Belle Ile, Etel jusqu'à l'embouchure de la Loire.

L'argument du pêcheur douarneniste n'a aucune valeur. La senne Guézennec arrive en effet à cerner d'énormes quantités de poisson et nous avons souvenance de tel coup de senne en baie d'Audierne qui suffit à charger plusieurs annexes sardinières ; mais actuellement, les usines bretonnes, avec leur outillage moderne, sont en mesure de traiter de grandes quantités de poisson : sardines, maquereaux, anchois, etc... sans compter les transports routiers capables d'acheminer à bref délai vers les usines de l'intérieur du poisson en parfait état de fraîcheur ou de transporter vers les grands centres des excédents en cas de pléthore.

Dans la poche de la senne Guézennec, le poisson est vivant. En admettant donc que les captures soient limitées pour une raison quelconque, l'équipage peut puiser dans cette poche la quantité de poisson fixée et remettre en liberté le surplus dont il ne saurait que faire.

Les arguments émanant des conserveurs ou de leurs représentants sont tout aussi fallacieux. Certains gérants d'usines de conserves objectent que la senne tournante leur livre un poisson moins beau, plus écaillé et plus abimé, convenant tout juste à fabriquer du tout-venant alors que le poisson capturé au filet droit leur permet la fabrication de produits de choix. Nous concédons que le poisson capturé à la senne et offert à l'usine ne soit pas toujours parfait comme présentation, mais cette présentation, défectueuse incombe bien plus aux marins qu'à l'engin lui-même.

Le poisson trié, mis en caissettes sous prélat, puis rapporté à l'usine, conserve toutes ses écailles et demeure ferme et intact ; sa qualité égale celle du poisson pêché au filet droit. Elle lui est même supérieure, car dans le filet droit le poisson maille, c'est-à-dire qu'il y est pris par les ouïes si le moule du filet convient parfaitement à la taille du poisson, parfois même par le milieu du corps si le filet est d'un moule supérieur à la taille du poisson, de sorte qu'au démaillage, la sardine laisse assez souvent la tête, parfois même la moitié antérieure du corps. Dans la senne tournante, au contraire, à de rares exceptions près, le poisson ne maille pas, ne court pas le risque de s'abimer et convient parfaitement à la fabrication de conserves de tout premier choix.

La supériorité de la senne tournante sur le filet droit est incontestable et nous sommes fermement convaincu que, pour la pêche de la sardine, ce dernier est appelé à disparaître progressivement malgré ses défenseurs acharnés et ceci dans l'intérêt général de cette industrie comme dans l'intérêt particulier des pêcheurs qui la font vivre.

Notes ichthyologiques

Espèces capturées au filet tournant en Baie d'Audierne

Le filet tournant, manœuvré par des techniciens, ramène le long du bord toutes les espèces, tant végétales qu'animales, présentes sur les lieux de pêche dans les limites de la résistance du filet, bien entendu.

Les algues : brunes, vertes ou rouges y sont parfois abondamment représentées, de même que les méduses de toutes les tailles, etc... Aux années de « fortes transgressions », les vellelles apparaissent en baie d'Audierne ; en septembre-octobre 1946, les pêcheurs de cette zone ont fait connaissance à leurs dépens, avec les physalies, baptisées « bombes atomiques ».

Belugas et thons rouges sont parfois cernés, mais jamais capturés car, dès l'instant qu'ils soupçonnent le danger, ils foncent à toute vitesse vers le fond du filet qui cède — sans grands dégâts paraît-il d'ailleurs — et à leur suite une bonne partie du poisson.

En 1932, on a ramené un phoque de 40 kgs environ.

Parmi les poissons, ce sont les clupéïdes (sardine) et les scombres (maquereau) qui constituent le plus gros pourcentage des apports.

Nous donnons, ci-dessous, la liste des poissons qui, à notre connaissance, sont capturés en baie d'Audierne avec la senne Guézennec.

Clupeides	Le hareng	<i>Clupea harengus</i> L.
	Le sprat	<i>Clupea sprattus</i> L.
	La sardine	<i>Clupea pilchardus</i> Walb.
	L'alose	<i>Clupea alosa finta</i> L.
	L'anchois	<i>Engraulis encrassicholus</i> L.
Scombresocides	Le balaou	<i>Scombrosox saurus</i> L.
	L'orphie	<i>Belone bellone</i> L.
Syngnatides	L'hippocampe	<i>Hippocampus guttulatus</i> Cuv.
Ammodytides	Le lançon	<i>Ammodytes lanceolatus</i> . Lesauv.
Mugilides	Le mullet cabot	<i>Mugil cephalus</i> L.
	Le mullet doré	<i>Mugil auratus</i> . Risso.
Atherinides	Le prêtre	<i>Atherina presbyter</i> . Cuv.
Scombrides	Le maquereau	<i>Scomber scomber</i> . L.
		<i>Scomber colias</i> . L.
		<i>Caranx trachurus</i> L.
Carangides	Le chinchard	<i>Caranx trachurus</i> L.
Sparides	La dorade	<i>Pagellus centrodontus</i> . Delar.
Triglides	Le grondin perlon	<i>Trigla lucerna</i> L.
Zeides	Le St-Pierre	<i>Zeus faber</i> L.
Gadides	Le tacaud	<i>Gadus luscus</i> Will.
	Le merlan	<i>Gadus merlangus</i> L.
	Le lieu jaune	<i>Gadus pollachius</i> L.
	Le chien de mer	<i>Squalus acanthias</i> L.
Squales	La rousette	<i>Scyllium canicula</i> L.
	Le peau bleu	<i>Carcharias glaucus</i> L.

La variété dans les captures dépend des conditions hydrologiques en baie ; plus les transgressions sont fortes et plus sont nombreuses les espèces rapportées par la senne, particulièrement plus l'avancée des eaux océaniques chaudes et salées est forte dans la région et plus sont variées les espèces, spécialement en fin d'année, surtout à partir d'octobre.

Hareng. — Il est avec l'alose le clupéide le plus rarement capturé en baie d'Audierne.

Le 23 Septembre 1946, nous avons prélevé parmi la sardine d'un bateau, un lot unique de 8 poissons. Ces harengs mesurent de 19 à 23 cm et se répartissent comme suit :

LONGUEUR	Nombre	SEXE ET STADE	VERTÈBRES
19	2	♀ IV	57
20	3	♀ II	56
		♀ III-IV	55
		♀ III-IV	56
		♀ III	56
21	2	♀ II	56
		♀ IV	56
22	1	♂ IV	57

Les ovaires des individus de 19 et 20 cm sont de couleur jaune paille caractéristique des « immatures » à la première ponte ; ceux de 21 cm sont rougeâtres ou blancs : seconde ponte. Ces poissons ont les mésentères intestinaux chargés de graisses.

BALAOU. — Se capture presque tous les ans en pleine baie où il est parfois pourchassé par des bancs de germons et des thons rouges qui pullulent dans ces eaux de la mi-juillet jusque vers la fin décembre.

Ils sont presque toujours maillés par le bas dans le filet. Ces poissons sont le plus souvent rejetés à la mer.

ORPHIE. — Est pêchée un peu partout et plus particulièrement le long de la côte ; ce sont généralement des individus de taille moyenne, les gros exemplaires ayant disparu de la côte en automne. Elle est plus prisée que le balaou.

HIPPOCAMPE. — Est rare dans les captures.

LANÇON. — Se pêche surtout, mais en petites quantités, le long de la Grande Grève qui s'étend entre la Torche et la Gamelle, à l'entrée du port d'Audierne. Il est très prisé.

MULET. — Est capturé lorsque la pêche s'effectue le long des roches. Les exemplaires ramenés, toujours en petit nombre, sont de petite taille.

PRETRE. — Se prend au filet tournant dans les mêmes conditions mais principalement au large des anses ou criques où il se capture à la ligne de mai à décembre.

DORADE OU PIRONNEAU. — Est pêchée à proximité de la roche, parfois en assez grand nombre. En 1946, les exemplaires de 15-16 cm dominent très nettement.

GRONDIN PERLON. — Est le seul triglidé présent toute l'année en baie d'Audierne. Il est représenté par des individus de taille moyenne capturés également à la ligne à main. Sa pêche est rare et se pratique le plus souvent en pleine baie.

SAINT-PIERRE. — Ce poisson fut capturé en 1946 plus fréquemment que les autres années, au filet tournant. Des captures de 3 et 4 beaux spécimens par bateau, non loin de la roche, furent faites cette année-là.

• **TACAUD.** — Se pêche de préférence à proximité des fonds rocheux surtout vers le lever du jour et à la tombée de la nuit, alors que le poisson quitte le fond pour venir parfois jusqu'en surface.

MERLAN. — Se rencontre en pleine baie, principalement aux alentours des « basses ». Les individus de petite taille sont surtout capturés.

LIEU JAUNE. — Les échantillons pêchés sont toujours de petite taille et pris exclusivement le long de la roche.

CHIEN DE MER ET ROUSSETTE. — Sont toujours pris en pleine baie, les échantillons ramenés sont de taille moyenne.

PEAU BLEU. — Est avec le chien de mer la terreur de la sardine et du maquereau qui fuient sa présence. Tous les efforts du marin tendent à le capturer à la ligne, ce qui ne réussit pas toujours. Il est inutile d'espérer faire bonne pêche avec un squale dans les parages, mieux vaut quitter les lieux.